



Le Président

Madame Elisabeth **BORNE**
Ministre chargée des Transports, auprès du
Ministre de la Transition écologique et solidaire
Ministère des Transports
40 Rue du Bac
75700 PARIS

Nice, le 12 Décembre 2017

Nos Réf. : PG.LP.im
1.2017.234

Objet : Assises Nationales de la Mobilité
Contribution de la Fédération du BTP des Alpes-Maritimes

Madame la Ministre,

Dans le cadre des débats sur les Assises nationales de la mobilité, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, la contribution de notre organisation professionnelle pour ce qui concerne le département des Alpes-Maritimes.

Le constat : des difficultés récurrentes

- 1) Des voies de circulation saturées et des embouteillages quotidiens sur l'ensemble du réseau, y compris autoroutier.
- 2) Un service ferroviaire défaillant cumulant retards et annulations avec des fréquences insuffisantes aux heures de pointe.
- 3) Des pôles d'emplois (Sophia Antipolis, Mandelieu, Saint Laurent du Var, Carros) très mal desservis en transport en commun, notamment en zones péri-urbaines.

Les attentes des Professionnels du BTP

- 1) Des investissements en infrastructures de transport à la mesure des besoins, et prenant en considération les retards accumulés depuis des décennies (pour mémoire, le TGV arrive à Marseille depuis 1991).
- 2) Un réseau de circulation performant et cohérent, offrant une complémentarité entre les différents modes de transport (route / fer / bateau).
- 3) Une nouvelle desserte ferroviaire de la technopole de Sophia Antipolis afin de fluidifier le trafic routier sur cet axe fortement encombré.

.../...

- 4) La mise en service impérative pour 2030 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur et notamment la section azuréenne, pour disposer d'un véritable RER Côte d'Azur, et désengorger les déplacements EST/OUEST.
- 5) Une mise en cohérence, voire un regroupement des Autorités Organisatrices de la Mobilité sur l'ensemble du territoire azuréen.
- 6) Une amélioration et une sécurisation des déplacements des piétons et des vélos au sein des zones d'activités en lien avec les gares, pôles d'échanges et arrêts de bus.

Enfin, il nous semble qu'à plus long terme, notre territoire gagnerait à :

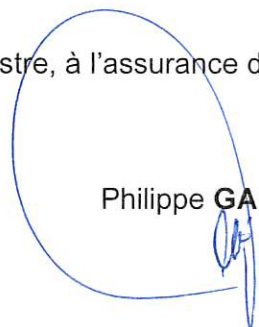
- Mieux utiliser la façade maritime et développer les autoroutes de la mer pour soulager le réseau routier et autoroutier saturé.
- Etudier les possibilités de mise en place de téléphériques, là où la topographie le permet.

Pour atteindre ces objectifs, il conviendra, en amont :

- d'impliquer l'Union Européenne dans les investissements de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.
En effet, la France et plus particulièrement les Alpes-Maritimes sont un carrefour d'échanges européens absorbant des flux importants entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud avec les nuisances qui sont liées à cette situation.
- de mettre en place une politique de réserve foncière ambitieuse,
- de prendre en compte la réalité de la nature de l'infrastructure A8, véritable autoroute urbaine qui répond, très majoritairement, à des besoins de déplacements locaux.
Dans cette perspective, la création de nouveaux échangeurs semble indispensable afin de soulager l'ensemble du réseau urbain de la bande littorale et réduire ainsi les gaz à effet de serre.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Philippe **GAUTIER**



Copie :
M. Georges-François **LECLERC**, Préfet des Alpes-Maritimes